



Programme de formation
DPC - E-Learning
Le dépistage des aneuploïdies au 1er trimestre de la grossesse
ANDPC : n°10062325035

FORMATEURS :
Docteur Nicolas FRIES, Dr Laurence GITZ

Durée totale	3 heures (incluant 2 h d'EPP)
Format	Elearning
Public visé	• Sage-femme • Médecin (Gyn-Obs, Gyn méd, Radiologue, Généraliste échographiste)
Objectifs de la formation	L'objectif de cette formation est de renforcer les connaissances et compétences professionnelles relatives au dépistage combiné de la trisomie 21 afin d'améliorer la qualité du dépistage prénatal des aneuploïdies au premier trimestre de la grossesse, en cohérence avec les actions prioritaires définies par la Haute Autorité de Santé et l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de la démarche qualité des pratiques professionnelles
Objectifs pédagogiques	• Améliorer les MoM de Clarté Nucale (CN) et de Longueur Crânio-Caudale • Améliorer ses bornes de MoM en respectant au plus près les critères optimaux de mesures de la Clarté Nucale (CN) et de la Longueur Crânio-Caudale (LCC)
Public concerné	• Libéraux • Salariés en Centre de Santé • Salariés des établissements de santé et / ou des établissements médico sociaux • Autre salariés
Pré-requis	• Pratique régulière de l'échographie fœtale. • Avoir un numéro d'identifiant (RSP) pour la mesure de la CN et de la LCC au 1er trimestre, délivré par un Réseau de Périnatalité, depuis plus d'un an • Connaître son résultat de MoM de CN et de LCC fournis par l'ABM via le réseau de périnatalité • Les médecins généralistes, les médecins spécialistes (gynécologie médicale, gynécologie-obstétrique, radiologie), et les sages-femmes, ayant obtenu leur diplôme à partir de 1997 doivent être titulaires du DIU d'échographie en gynécologie-obstétrique ou de son équivalent, ainsi qu'il est exigé par les textes réglementaires encadrant l'échographie obstétricale et fœtale (décret n°2017-702 du 2 mai 2017 et arrêté du 20 avril 2018)
Tarifs	Adhérent CFEF : 100 € - Non adhérent CFEF : 125 €



Modalités d'évaluation	Niveau 1 – Réalisation d'un post-test en lien avec un pré-test • Un PRE-TEST permet <u>l'analyse et l'évaluation des pratiques professionnelles</u> au début de la formation (test interactif avec questions ouvertes et fermées de type QCM). • La réalisation d'un POST-TEST en fin de formation permettra à chaque participant <u>d'évaluer l'acquisition de ses connaissances</u> au cours de la formation. La restitution des résultats des pré-test et post-test à chaque participant est confidentielle. Niveau 2 – Mesure de satisfaction • Un questionnaire de satisfaction à chaud (anonyme) en fin de formation Niveau 3 – Evaluation des pratiques professionnelles • 1er tour d'EPP (Coupe CN et LCC) à réaliser dès le début de la formation • 2ème tour d'EPP (Coupe CN et LCC) à réaliser au minimum trois mois après la date de fin des modules de formation
Sanction de la formation	A l'issue de la formation réalisée dans son intégralité, une attestation de participation sera adressée au bénéficiaire et au stagiaire.
Méthodes et moyens pédagogiques	Méthode de formation pédagogique et cognitive, en elearning de type « asynchrone », sur 1 heure et une partie d'évaluation des pratiques professionnelles (2 séquences d'1 heure, avant le 1er module et trois mois après la date de fin des modules). Moyens pédagogiques • Lecture de documents (fiche technique, textes officiels) • Méthode expositive : séquences vidéos • QCM d'évaluation de chaque séquence • Séquence vidéo : livescan avec patiente ✓ avec modélisation par un expert (Sonographie)
Accessibilité	La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Des adaptations peuvent être mises en place après étude des besoins par le référent handicap. Le référent handicap de l'organisme de formation est joignable à l'adresse suivante : dr.clairejean@gmail.com, afin d'étudier toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap.
Contact pédagogique et référent technique	Marie-Thérèse Huchon - 07 85 95 43 61 - fmc@cfef.org
Référent(s) pédagogique(s)	Dr Laurence Gitz - Mail : fmc@cfef.org
Modalités et délai d'accès à la formation	Délai d'accès de 14 jours, après la signature du contrat de formation et l'analyse de besoin réalisée en amont



CONTENU DE LA FORMATION

Durée	Module	Contenu
60 min	Séquence EPP	1er tour d'EPP Analyse de vos clichés échographiques - Dépôt de 10 clichés personnels (dossiers consécutifs) de la coupe de la CN et de la coupe de la LCC Auto-cotation à l'aide d'une grille de critères d'évaluation Hétéro-cotation par un expert anonyme - Retour individualisé avec axes d'amélioration
10 min	Module 1	Pré-test QCM d'évaluation des connaissances initiales
60 min	Module 2	Analyse des pratiques professionnelles Objectifs : - Connaître la méthodologie des mesures de la LCC et de la CN - Connaître les recommandations de pratiques professionnelles dans le dispositif de dépistage de la trisomie 21 - Connaître la démarche d'assurance qualité des pratiques professionnelles en matière de dépistage combiné de la trisomie 21 Modalités : - Lecture de la fiche technique d'aide aux mesures de la LCC et de la CN sur le site de la HAS - Lecture des textes officiels sur la démarche d'assurance qualité des pratiques professionnelles en matière de dépistage combiné de la trisomie 21 - QCM de validation
47 min	Module 3	Démarche qualité des images échographiques Objectifs : - Identifier les bonnes coupes (LCC + CN) avec le repère de la position foetale pour la LCC et de la tête foetale pour la CN - S'assurer d'un agrandissement suffisant des clichés (images échographiques) - Evaluer le bon positionnement des calipers - Connaître le contrôle qualité des images échographiques Modalités : - Vidéo pédagogique Dr Nicolas FRIES - QCM de validation



Durée	Module	Contenu
47 min	Module 3	Démarche qualité des images échographiques Objectifs : • Identifier les bonnes coupes (LCC + CN) avec le repère de la position foetale pour la LCC et de la tête foetale pour la CN • S'assurer d'un agrandissement suffisant des clichés (images échographiques) • Evaluer le bon positionnement des calipers • Connaître le contrôle qualité des images échographiques Modalités : • Vidéo pédagogique Dr Nicolas FRIES • QCM de validation
18 min	Module 4	Démarche qualité des mesures échographiques Objectifs : • Identifier les bonnes coupes (LCC + CN) avec le repère de la position foetale pour la LCC et de la tête foetale pour la CN • S'assurer d'un agrandissement suffisant des clichés (images échographiques) • Evaluer le bon positionnement des calipers • Connaître le contrôle qualité des mesures échographiques Modalités : • Vidéo pédagogique Dr Nicolas FRIES • QCM de validation
44 min	Module 5	Sonographie Objectifs : • Comprendre et maîtriser l'acquisition des clichés • Améliorer la qualité des images produites lors d'un examen échographique • Comprendre les plans de coupe et les voies d'abord • Limiter la création d'artefact • Connaître les fenêtres acoustiques • Améliorer la manipulation du faisceau ultrasonore Modalités • Vidéo pédagogique avec livenesscan - Dr Laurence GITZ • QCM d'évaluation
10 min	Module 6	Post-test • Evaluation de l'impact immédiat de la formation (acquisition des connaissances) • Questionnaire de satisfaction

Durée	Modules	Contenu
60 minutes	Séquence EPP	2ème tour d'EPP 3 mois après la date de fin des modules Analyse de vos clichés échographiques Objectif : mesurer l'amélioration des pratiques professionnelles • Nouvelle production et analyse de 10 clichés personnels (dossiers consécutifs) de la coupe de la CN et de la coupe de la LCC • Auto-cotation à l'aide d'une grille de critères d'évaluation • Hétéro-cotation par un expert anonyme • Retour individualisé avec axes d'amélioration